



Connaître - Protéger - Restaurer - Valoriser - Informer - Sensibiliser



AAPPMA des Monédières

Assemblée générale ordinaire

6 mars 2021 à St-Yrieix-le-Déjalat

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Mairie 19800 CORREZE

www.pechemonedieres.com – peche.monedieres@gmail.com



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE **"La truite des Monédières"**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ***Le 6 mars 2021 à 9H00 à Saint-Yrieix le Déjalat***

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA « La Truite des Monédières » s'est tenue le **6 mars 2021 à 9H00 à Saint-Yrieix le Déjalat**. En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19 et suite aux préconisations de la FNPF et de la Fédération, l'assemblée générale s'est tenue en extérieur, à huis clos, en respectant les gestes barrière.

- *Etaient présents* : M. BOUVARD Marc (MB), Mme BOUVARD Josiane (JB), M. LAURENT Roland (RL), M. CHABRERIE Bernard (BC), M. PETITJEAN Stéphane (SP), M. MICHEL Emmanuel (EM), M. CASADO Mathieu (MC), M. Pierre CHARTIER (PC), M. ALTIERI Guillaume (GA), M. PETITJEAN Frédéric (FP)

- *Etaient excusés* : M. MILLET Paul (PM), M. MARAVAL Christian (CM)

Le président accueille et remercie tous les participants à cette assemblée. Il précise qu'en raison du contexte sanitaire, une consultation directe des membres a eu lieu grâce à un vote électronique ouvert du 20/02/21 au 06/03/21 grâce au site survio.com.

Il présente l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ET COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU CA

- Protection des milieux aquatiques
- Développement du loisir pêche
- Vie de l'association

ELECTION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

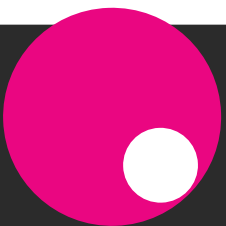
BILAN FINANCIER 2020

QUESTIONS DIVERSES RECUES PAR COURRIER OU PAR MAIL

M. Petitjean, secrétaire de l'association, est désigné secrétaire de séance pour cette assemblée générale.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT





Après avoir remercié l'ensemble des membres présents à cette assemblée, M. Marc BOUVARD, président de l'AAPPMA, présente son rapport moral pour l'année écoulée.

« Chères adhérentes, chers adhérents,

Ces dans ces temps perturbés que notre association « La Truite des Monédières », comme vous tous, a subi cette crise de la COVID-19 perturbant ainsi, notre vie de tous les jours, avec certains des problèmes bien plus graves que le simple fait de ne pouvoir arpenter les bords des cours d'eau de notre territoire.

En effet, l'activité de loisir de plein air qu'est la pratique de la pêche a été stoppée quelques jours seulement après l'ouverture générale de la truite, vous privant ainsi de votre loisir favori pendant de longs mois. Je peux donc aisément comprendre la frustration de certains et les demandes faites à la Fédération départementale ou la Fédération Nationale, soit pour prolonger la durée de la période de pêche ou une réduction sur la carte de pêche 2021. En réponse, la FNPF, relayée par les fédérations départementales, a mis en place cette saison des offres (bons d'achat sur tirage au sort sur les prises de cartes de pêche, ainsi que des cartes promotionnelles à -50 % pour les cartes découverte et mineurs). Ces offres peuvent paraître dérisoires mais ont au moins le mérite d'exister. Je crois que vous avez été raisonnables et avez compris qu'une partie seulement du montant était reversée à notre AAPPMA et qu'elle correspondait avant tout à une adhésion à notre association. Cette somme nous permet aussi d'effectuer des petits travaux rivière, notre communication et de continuer à intervenir pour des sensibilisations à la protection des milieux aquatiques auprès des jeunes enfants et en milieu scolaire. Cette pandémie nous a touché aussi en tant que structure associative dans la réalisation de nos missions liées à nos statuts (promotion du loisir pêche, protection du milieu aquatique, travaux divers, tenues de réunions de conseil d'administration etc.). Pour autant, 2020 n'a pas été une année totalement blanche puisque nous avons réussi à :

- intervenir dans une école du territoire pour nos traditionnelles journées d'initiation à la connaissance des milieux aquatiques,*
- participer à une animation autour des étangs du Musée du Président Jacques Chirac à Sarran à l'occasion de l'arrivée du Tour de France en Corrèze le 10 septembre 2020. Nous avons touché ainsi un large public avec plus de 110 enfants sensibilisés,*
- effectuer notre programme de pêche électrique afin de récolter des informations importantes pour la gestion de notre patrimoine halieutique avec certains résultats nous confortant dans notre démarche de gestion patrimoniale*

Votre AAPPMA a reformulé sa demande initiale du 7 septembre 2019 auprès de la Fédération de Pêche de la Corrèze à l'occasion d'une nouvelle réunion des présidents-trésoriers et secrétaires en septembre 2020, relançant ainsi son projet de modification de la réglementation en faveur de la protection de la truite (nombre de captures) vers une réglementation prenant plus en compte les événements influant directement sur la population de truite. La proposition d'un quota annuel variable d'une année sur l'autre en fonction des événements naturels, favorisant la protection de l'espèce repère du territoire, la truite, dans le cas de populations amoindries.



Notre demande initiale n'a pas trouvé d'écho favorable, car elle était considérée comme non réglementaire par la préfecture, mais on ne nous a pas fait de contre-proposition en retour. Nous avons donc fait la proposition, lors de la dernière réunion des présidents, en accord avec d'autres AAPPMA situées sur la même ligne, de créer une commission gérée par la Fédération pour débattre sur le sujet et avancer vers une solution ayant des chances d'aboutir.

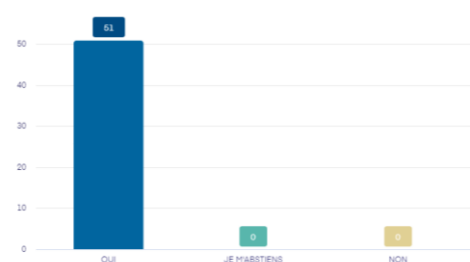
Pour les projets 2021, notre AAPPMA mènera un projet de restauration et de diversification des habitats sur un secteur de la Corrèze un peu dégradé avec un ensablement significatif se situant au niveau de Bity sur la commune de Sarran. Nous entamerons également des travaux sur la Montane suite aux pollutions de 2012, 2015 et 2018. Ces travaux se poursuivront également en 2022. Nous interviendrons, si la situation sanitaire continue à nous le permettre, dans treize classes du territoire pour un total de 206 élèves sur la sensibilisation à la protection des milieux aquatiques.




Chères adhérentes, chers adhérents, n'oublions pas que suite au report d'un an (de décembre 2020 à décembre 2021) de l'assemblée générale élective consécutif à l'épidémie de COVID-19, vous aurez la possibilité, si vous pouvez justifier de votre adhésion en 2021 et 2020, de vous présenter au conseil d'administration de votre AAPPMA également d'intégrer le bureau.

Halieutiquement. »

Sur la consultation directe avec vote en ligne via le site survio.com, 51 membres se sont exprimés sur la question, dont 51 pour, 0 abstention et 0 vote contre. Sur les 10 personnes présentes en physique à l'assemblée générale, 10 personnes se sont exprimées pour avec 0 abstentions et 0 vote contre.

3. Adoptez-vous le rapport moral 2020 de l'AAPPMA des Monédières, établi par le président ?



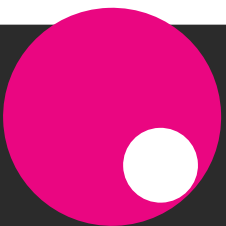
		
Pour	Contre	Abstention
61	0	0

Le rapport moral du président de l'AAPPMA des Monédières pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité

Le Président passe alors la parole au secrétaire, Stéphane Petitjean pour la présentation du bilan d'activité 2020 détaillé de l'association.



BILAN D'ACTIVITÉS 2020





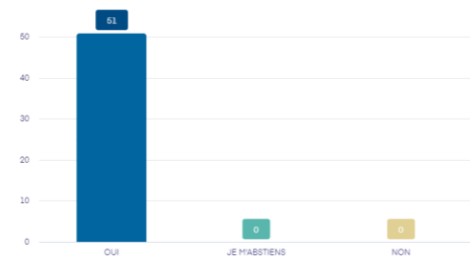
Le **bilan d'activités 2020** de l'association fait l'objet d'un document annexé à ce compte-rendu d'assemblée générale.




Stéphane Petitjean présente les activités 2020 de l'association ainsi que les projets pour l'année 2021, conformément aux statuts de l'AAPPMA à savoir :

- protection, surveillance, sensibilisation et gestion des milieux aquatiques
- développement du loisir pêche
- autres activités de l'association (réunions, actions diverses etc.)

Sur la consultation directe avec vote en ligne via le site survio.com, 51 membres se sont exprimés sur la question, dont 51 pour, 0 abstention et 0 vote contre. Sur les 10 personnes présentes en physique à l'assemblée générale, 10 personnes se sont exprimées pour avec 0 abstentions et 0 vote contre.

2. Adoptez-vous le rapport d'activités 2020 de l'AAPPMA des Monédières, établi par le secrétaire ?



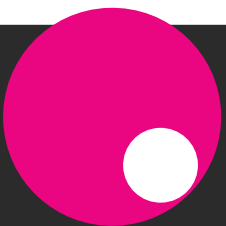
		
Pour	Contre	Abstention
61	0	0

Le bilan d'activités du secrétaire de l'AAPPMA des Monédières pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire passe ensuite la parole au trésorier, Bernard CHABRERIE pour l'élection de la commission de contrôle et la présentation du bilan financier 2020.



COMMISSION DE CONTRÔLE

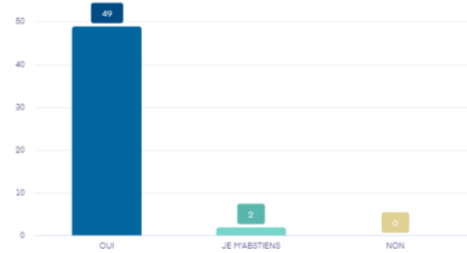







Deux personnes souhaitent présenter leur candidature à la commission de contrôle de l'AAPPMA des Monédières : messieurs Guillaume ALTIERI et Sébastien BACHELLERIE. Ces deux personnes ne sont pas membres du conseil d'administration de l'AAPPMA. Elles peuvent donc légitimement postuler à la commission de contrôle conformément à l'article 27 de nos statuts.

Sur la consultation directe avec vote en ligne via le site survio.com, 51 membres se sont exprimés sur la question, dont 49 pour, 2 abstentions et 0 vote contre. Sur les 10 personnes présentes en physique à l'assemblée générale, 10 personnes se sont exprimées pour avec 0 abstentions et 0 vote contre

4. Validez-vous le renouvellement de la commission de contrôle, représentée par MM. BACHELLERIE Sébastien et ALTIERI Guillaume, élus lors de l'assemblée générale de 2020 ?

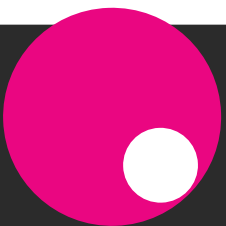


		
Pour	Contre	Abstention
59	0	2

Messieurs Guillaume ALTIERI et Sébastien BACHELLERIE sont donc désignés à l'unanimité membres de la commission de contrôle 2021.



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER





Bernard CHABRERIE présente le détail des dépenses et des recettes réalisées par l'association en 2020. Lecture et explication sont faites à l'assemblée pour chaque mouvement sur les comptes de l'association.

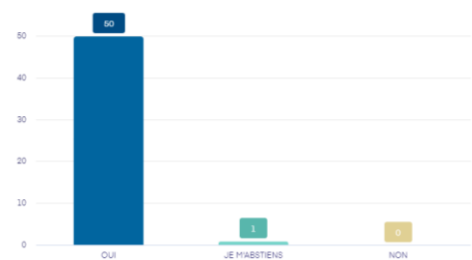
Par la suite, le trésorier présente le **bilan de l'exercice 2020** (présenté sur la page suivante) qui est cette année bénéficiaire de 1769.98 €. Les ressources financières de l'association s'élèvent à 15 293.97 €




Conformément aux statuts, ces comptes ont été vérifiés par une commission de contrôle, élue par l'assemblée générale 2020, constituée de Messieurs Guillaume ALTIERI et Sébastien BACHELLERIE, ces deux personnes ne faisant pas partie du conseil d'administration de l'AAPPMA des Monédières.

Ceux-ci ont vérifié les comptes le 03/03/2021 et ont déclaré les comptes justes et reflétant bien la réalité comptable de l'AAPPMA.

Sur la consultation directe avec vote en ligne via le site survio.com, 51 membres se sont exprimés sur la question, dont 50 pour, 1 abstention et 0 vote contre. Sur les 10 personnes présentes en physique à l'assemblée générale, 10 personnes se sont exprimées pour avec 0 abstentions et 0 vote contre.

1. Adoptez-vous le bilan financier 2020 de l'AAPPMA des Monédières, établi par le trésorier et validé par les contrôleurs aux comptes ?



		
Pour	Contre	Abstention
60	0	1

Le bilan financier du trésorier de l'AAPPMA des Monédières pour l'année 2020 est adopté.



AAPPMA DE : **AAPPMA des Monédières**

Rapport financier - Année 2020

Avoir de l'association au 31/12/2019 : CCP 8676,67€ + LIVRETA 4822,24€ = 13487,91€

Dépenses		Recettes		Solde
Cartes de pêche				
		Cartes vendues par les dépositaires	2542,50	CCP LIVRET CCP LIVRET
Reversement à la FNPF du montant de la vente des cartes de pêche des dépositaires	2542,50	Cartes de pêche (Part AAPPMA reversée par la FD19)	3670,25	
		Ristournes/vignettes halieutiques	1786,00	
TOTAL	2542,50	TOTAL	6391,35	
Actions Piscicoles				
Alevinage		Subventions - Dons FBSE	5	2020 15293,97€
Location étang, droit de pêche		Fédération		
Travaux piscicoles		Mairie		2019 13487,91€
Ecoles de pêche - animations MEP	117,92	Autres M-E-P CARTES	294	
Frais de garderie	2,00	- 12 ANS 2019	294	1806,06€
Frais de vidange				
Achat terrain ... AUTOCLUANTS	420	Autres recettes (concours, lotos...)		
Autres (concours, manifestations)		RELIQUAT FNPF		
TOUR DE FRANCE	1087,50	CARTES NOV-DEC 2019	190,75	
TOTAL	1225,42	TOTAL	489,75	
Fonctionnement				
Assurances	271,24	Subventions - Dons		BENEFICE CCP 1769,98€ LIVRET + 36,08€
Frais de déplacements				
Frais administratifs TIMBRES	174,60			1806,06
Frais financiers CCP TENUE RELEVES	122,50	Produits financiers (intérêts livrets...)		
Réunions ... C.A. A.G.				
PECH. EXEC (AND DEPES)	134,88			
Autres IMPRIMERIE	39,98			
TOTAL	743,20	TOTAL		
Total des dépenses	5111,12	Total des recettes	6881,10	1769,98€

Nouvel avoir de l'AAPPMA au 31 décembre 2020 $8676,67€ + 1769,98€ = 10446,65€$
 (avoir au 31/12/2019 + solde 2020)
 (Pour contrôle = solde comptes bancaires + caisse) CCP: $10446,65€ + LIVRETA 4847,32€ = 15293,97€$

Ces comptes ont été approuvés le : 03/03/2021
 par les contrôleurs aux comptes de notre AAPPMA
 lors de notre assemblée générale du :

Signatures des contrôleurs aux comptes

Fait à **STYRIEX LE DEVALU** Le 06/03/2021
 Le Président, Le trésorier,

MARC BOUVARI

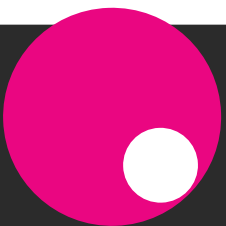
B. CYMBRIERE

M^{rs} BACHELLERIE SEBASTIEN

M^{rs} ARTIERI GUILLAUME



QUESTIONS DIVERSES





Une question de M. Julien MAZOUNIE, membre de l'AAPPMA des Monédières a été reçue par mail le 23 février 2021 :

« [...] Ne serait-il pas possible d'établir des fenêtres de capture sur certains parcours, comme cela a été fait dans le Cantal notamment (avec un certain succès, pour avoir pêché sur quelques-uns de ces parcours la densité de truites est très intéressante). Cette solution n'est pas aussi flexible que la votre car elle ne s'adapte pas forcément à l'état d'un milieu en temps réelle mais qui permettrait de protéger un peu les reproducteurs. »

M. Marc BOUVARD a répondu par mail à ce membre, et en fait part à l'assemblée générale.

« L'idée de base que nous avons émise est une idée idéologique, qui pour être recevable par la DDT/Préfecture devras-êtré travaillée, nous avons demandé avec d'autre Aappma adhérant à cette idée de réforme sur le quota de prises variable, une commission de travail sur le sujet, au sein de la FD19, où tous les sujets amenant vers une solution acceptable seront débattus y compris la fenêtre de capture. »

Nul n'intervenant, la séance est levée à 10H50. Le président remercie chaleureusement toutes les personnes présentes.

**Le Président de l'AAPPMA
« La Truite des Monédières »**

Marc BOUVARD

**Le Secrétaire de l'AAPPMA
« La Truite des Monédières »**

Stéphane PETITJEAN



Pour plus de renseignements :

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Mairie 19800 CORREZE

www.pechemonedieres.com

peche.monedieres@gmail.com